

## Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement du 3 octobre 2022

### **Vœu du groupe communiste et citoyen pour que soient étudiées de nouvelles réserves pour logement social, espaces verts et espaces à végétaliser à inscrire au Plan Local d'Urbanisme**

Considérant les plus de 250 000 demandeurs de logements sociaux à Paris ;

Considérant l'enjeu d'atteindre 30% de logements sociaux à Paris en 2030 ;

Considérant la spéculation immobilière récurrente sévissant à Paris ;

Considérant les opérations de densification du bâti réalisées aux 331 et 335 rue des Pyrénées ;

Considérant que l'inscription de nouveaux emplacements réservés pour logement social permettrait de développer l'offre de logement social et constitue une barrière efficace contre la spéculation immobilière ;

Considérant l'objectif de 40% d'espaces désimperméabilisés en 2050 à Paris, ce qui suppose une forte augmentation du nombre d'espaces à végétaliser ;

Considérant l'objectif de 300 hectares supplémentaires d'espaces verts ouverts au public en 2050 ;

Considérant le nombre limité de nouveaux emplacements réservés pour logement social et espaces verts dans le 20<sup>e</sup> présentés dans le cadre de la réunion publique sur la révision du Plu du 12 septembre 2022 ;

**Sur proposition des élus du groupe communiste et citoyen, le Conseil du 20<sup>e</sup> arrondissement émet le vœu :**

- **Que l'inscription de nouveaux emplacements réservés pour logement social au PLU soit étudiée pour les adresses suivantes : 134 rue de Bagnolet, 136 rue de Bagnolet, 38 bis rue des Prairies, 40 rue des Prairies, 39, rue des Prairies, 42 bis rue des Prairies, 46 rue des Prairies, 50 rue des Prairies, 56 rue des Prairies, 76-78 rue des Prairies, 6 rue du Cher, 253 rue des Pyrénées, 49 rue Orfila, 83 rue Orfila, 101 rue Orfila, 62 avenue Gambetta, 66 avenue Gambetta, 35 rue du Borrégo, 35 bis rue du Borrégo, 60 bis rue Haxo, 33 rue du Borrégo, 13 rue Devéria, 15 rue Devéria, 11 rue Devéria, 125 rue Pelleport, 121 rue Pelleport, 115 rue Pelleport, 150 rue Pelleport, 122 rue de Ménilmontant, 329 rue des Pyrénées, 4 place du Guigner, 6 place du Guigner, 316 rue des Pyrénées, 37 rue des Envierges, 39 rue des Envierges, 7 rue Constant Berthaut, 2-4 rue Charles Friedel, 3, rue Charles Friedel, 5 rue Charles Friedel, 7 rue Charles Friedel, 38 rue Pixérécourt, 40 rue Pixérécourt, 9 rue des Balkans, 11 rue des Balkans, 11ter rue des Balkans, 13 rue des Balkans, 2 cité Leclair, 4 cité Leclair, 9 cité Leclair, 13 cité Leclair, 23 rue Saint-Blaise, 25 rue Saint-Blaise, 27 rue Saint-Blaise, 28 rue Vitruve, 30 rue Vitruve, 10 rue Vitruve, 41 rues des Orteaux, 43 rue des Orteaux, 34 rue des Orteaux, 21 rue des Orteaux, 23 rue des Orteaux, 31 rue de Terre-Neuve, 29 rue de Terre-Neuve, 91 rue de Buzenval, 19 rue de Terre-Neuve, 49 rue Planchat, 49 bis rue Planchat, 17 rue de Bagnolet, 19 rue de Bagnolet, 21 rue de Bagnolet, 37 rue de Bagnolet, 32 rue de Bagnolet, 53 rue de Bagnolet, 5 rue de Fontarabie, 75 rue de Bagnolet, 91 rue de Bagnolet, 4 rue de l'Indre, 6 rue de l'Indre, 24bis rue Pelleport, 12 rue Leuck-Mathieu, 7 rue de la Cour des Noues ;**

- **Que l'inscription de nouveaux emplacements réservés pour espaces verts au PLU soit étudiée pour les espaces verts : 20 au 24 rue Etienne Marey, 5 allée Alquier-Debrousse, au 30-32 rue des Haies et au 36 rue des Haies (permettant l'extension de la réserve V-20-10) et 92-94 rue Villiers de l'Isle Adam ;**
- **Que l'inscription de nouveaux espaces libres à végétaliser au PLU soit étudiée pour les adresses suivantes : 50 rue de la Justice, 126-130 rue des Pyrénées, 20-24 rue de Lagny, 29-31 rue des Gâtines, 13-15 rue du Retrait ;**
- **Qu'une extension du square sur la rue Paganini soit étudiée et une réserve pour espace verts soit étudiée sur l'espace de voirie correspondant ;**
- **Que l'inscription d'une réserve pour création d'équipement public culturel soit étudiée au PLU au 31-37 rue de Villiers de l'Isle Adam.**